

2023-1679  
2023-08-03

**AQUCAR™ BP 100 MUP Microbicide de  
traitement d'eau Solide  
Pour la fabrication, la preparation et le  
reconditionnement**

TECHNIQUE

DANGER  
[Symbole pour  
Poison]  
POISON

[Symbole pour Corrosif]  
CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PLEAU

SENSIBILISANT CUTANE  
POTENTIEL LIRE  
L'ETIQUETTE AVANT  
L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS ET EMPECHER LES PERSONNES NON  
AUTORISEES D'Y AVOIR ACCES

**GARANTIE: 2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol. 99,0%**

NUMERO D'HOMOLOGATION: 28215

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LANXESS Corporation  
111 RIDC Park West Drive  
Pittsburgh, PA 15275-1112  
1-800-LANXESS

©2023 LANXESS. [AQUCAR™ BP 100 MUP Microbicide de traitement d'eau], LANXESS and the LANXESS Logo are trademarks of LANXESS Deutschland GmbH or its affiliates. All trademarks are registered in many countries in the world.

**NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE**

**URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT:**

CANUTECH (Canada): 1-613-996-6666

CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA) ; 1-703-527-3887 (International)

**TOUTES AUTRES URGENCES:**

LANXESS: 1-800-410-3063 (USA) ; 1-866-673-6350 (Canada)

2023-1679  
2023-08-03

**POIDS NET: 25 kg**

## PRECAUTIONS

Danger. Garder hors de la portée des enfants et empêcher les personnes non autorisées d'y avoir accès

---

± --- i Formatted: Left

---

+· - { Formatted:  
left

## RISQUES ENCOURUS PAR LES HUMAINS ET PAR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

**CORROSIF** : Peut causer des lésions irréversibles aux yeux et une irritation de la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Peut être mortel si ingéré ou absorbé par la peau. Nocif si inhalé. Peut provoquer des réactions allergiques cutanées chez certaines personnes.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Pour la manipulation du produit, porter des lunettes de sécurité et un écran facial et des gants de caoutchouc résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des souliers et des chaussettes. Ne pas respirer les poussières. Se laver à fond avec de l'eau et du savon immédiatement après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.

## PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

**TOXIQUE** pour les organismes aquatiques. NE PAS verser d'effluents contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou dans d'autres plans d'eau.

## PREMIERS SOINS:

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**: Laver immédiatement à l'eau courante sans arrêter durant au moins 30 minutes. Enlever les lentilles cornéennes immédiatement après les premières 5 minutes et continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS**: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

2023-1679  
2023-08-03

traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir, à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### RESEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

le recours à un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison d'une lésion probable des muqueuses. Des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être nécessaires.

#### MODE D'EMPLOI

Pour utilisation seulement dans la fabrication d'un pesticide homologue en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

#### MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Entreposer loin des produits oxydants et des sources de chaleur et d'inflammation. Entreposer loin de denrées alimentaires et des contenants pour la nourriture. Eviter le contact avec les métaux.

**ELIMINATION:** Les formulateurs canadiens qui font usage de ce produit devraient éliminer les ingrédients, actifs et les contenants non voulus conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour des informations concernant l'élimination d'un produit non voulu, inutile, consulter l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant. En cas de doutes consulter le fabricant et l'organisme de réglementation provincial.

**AVIS A L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être utilisé uniquement selon les Instructions de l'étiquette. Toute utilisation de ce produit qui ne se conformerait pas aux instructions de l'étiquette constituerait une violation de la loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur sera responsable des risques encourus par les personnes ou des dommages matériels pouvant résulter d'une utilisation non conforme de ce produit.